



Extrait du registre des délibérations du

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-François PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE), M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, Mme Pascale ROCHERON (représentant M. Roland de HEAULME), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Olivier LEBRUN).

Absents excusés :

M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Olivier LEBRUN pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS
M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-François PARMENTIER
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU
M. Roland de HEAULME représenté par Mme Pascale ROCHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 7 décembre 2009

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

2009.12.15 : Désignation des représentants au Conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme et de développement durable

□ **M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Le Conseil communautaire en date du 26 mai 2009 a accepté la création de l'Agence d'urbanisme et de développement durable sur le territoire de Massy / Palaiseau / Saclay / Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines, en approuvant les statuts et le principe d'une adhésion.

L'Agence est un lieu de coordination entre les collectivités locales, leurs groupements et entre ceux-ci et l'Etat. >

A ce jour, trois enjeux majeurs sont identifiés :

- faciliter la coordination des politiques de déplacement à l'échelle du territoire, des projets d'infrastructures et des lignes interurbaines, les questions de mobilité devant constituer le cœur du premier programme d'étude ;
- coordonner la réponse des territoires au volet Grand Projet 3 (GP3) du contrat de projet Etat Région (CPER 2007-2013) ;
- constituer un observatoire du territoire en étroite collaboration avec les services existants des EPCI, la Fondation de coopération scientifique, l'Établissement public de l'OIN et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France (IAU-IDF).

Une installation est à prévoir dans les bureaux proches de la Mission Paris-Saclay à Orsay.

Une provision pour études externalisées est envisagée à hauteur de 200.000 € pour un budget total de 660.000 € réparti comme suit :

Etat	80 000 €
Région	80 000 €
CG91	110 000 €
CG78	110 000 €
Participation EPCI (s)	280 000 €
TOTAL	660 000 €

Les instances des différentes collectivités sont invitées à délibérer prochainement afin de pouvoir réunir l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association dans les meilleurs délais pour une création de l'Agence en janvier 2010.

Il convient de désigner les représentants de la Communauté de communes et leurs suppléants au Conseil d'administration de l'Association.

Le nombre de membres représentant la Communauté de communes Versailles Grand parc est fixé à trois titulaires et trois suppléants.

Se portent candidats :

- En qualité de membre titulaire :

Monsieur François DE MAZIERES
Monsieur M. Hervé HOCQUARD
Monsieur M. Gilles PANCHER

- En qualité de membre suppléant :

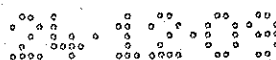
Monsieur M. Bernard DEBAIN
Monsieur M. Jacques BELLIER
Monsieur M. Jean-Marc LE RUDULIER

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire,

1) **désigne** en qualité de membres titulaires :

Monsieur François DE MAZIERES
Monsieur M. Hervé HOCQUARD
Monsieur M. Gilles PANCHER

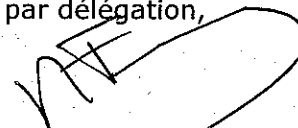


2) **désigne** en qualité de membres suppléants:

Monsieur M. Bernard DEBAIN
Monsieur M. Jacques BELLIER
Monsieur M. Jean-Marc LE RUDULIER

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.
Nombre de votants : 30
Suffrages exprimés : 33(incluant les pouvoirs)
Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

